

Cela nous incite à nous demander si le projet a été abandonné, mis au rancart ou si les faits ont semblé trop consternants pour être rendus publics. S'ils étaient révélés et qu'on en tienne compte, aiderait-on ainsi l'industrie laitière ou le producteur laitier et pourrait-on réduire la subvention de 138 millions accordée à l'industrie?

Je sais que les fonctionnaires ont la compétence requise, mais de ces enquêtes poussées, nous devrions connaître les résultats qui concernent l'industrie laitière. Le processus de transformation et le producteur laitier ne peuvent être dissociés. Ils forment un tout.

Je m'inquiète des projets et des résultats possibles en ce qui a trait aux céréales. D'après ce que disent les vis-à-vis, le ministère de l'Industrie et du Commerce, de concert avec le ministère de l'Agriculture, a formé un Conseil des grains, non en vertu d'une loi du Parlement mais par lettres patentes. Ce Conseil publiera-t-il tous les résultats de ses études? Rendra-t-il compte de ses recherches ou enquêtes sur des aspects de la commercialisation, de la production, du transport ou de la manutention des grains? Ses rapports seront-ils rendus publics? Nous cultivateurs, saurons-nous s'il défend nos intérêts? Jusqu'ici, nous n'en avons pas reçu l'assurance. Le Conseil des grains fera rapport au gouvernement. Le gouvernement nous dira-t-il quel gain-pain, quel bien-être sont en cause, quels entretiens privés se poursuivent à huis clos, et quels faits ont été mis à jour?

L'ancien ministère du Commerce, devenu le ministère de l'Industrie et du Commerce, a toujours beaucoup contribué au bien-être des fermiers des Prairies. Ces gens-là doivent absolument avoir confiance dans ce ministère. Je signalerai que, par l'entremise de la Commission canadienne du blé, ils ont montré qu'ils avaient assez confiance en ce ministère, en son honnêteté et son intégrité. Il y a eu parfois des prévisions plutôt exagérées de ventes de blé, mais on ne les prend pas toujours à la lettre, car on les connaît depuis longtemps. Que le ministre sache toutefois que si jamais le fermier trouve qu'on manque de franchise à son égard, il aura beaucoup moins confiance.

Nous venons de terminer une série de négociations du GATT, et je ne peux m'empêcher de penser que les avantages qui en résultent pour le fermier canadien sont très minces. J'ai appris récemment qu'un groupe d'étude sur l'agriculture doit publier un rapport à la fin du mois et qu'il recommandera la réduction des emblavures de 30 p. 100. Cela renforce mon jugement précédent. L'idée de réduire la culture du blé de 30 p. 100 est désastreuse pour les fermiers de l'Ouest du Canada.

M. Parnnell, du ministère de l'Agriculture, aurait dit que la moitié des fermiers canadiens devront cesser leurs activités d'ici 1980. Voilà qui dérouté l'imagination. Ce genre de rajustement est nécessaire parce que nos marchés d'exportation se sont rétrécis. Tout est là.

Les négociations des pays signataires du GATT ont abouti à la réduction du tarif sur l'huile de soya à destination du Japon. Comme on n'a pas réduit le tarif sur la graine de colza, nous sommes désavantagés. Récemment, j'ai demandé au ministre pourquoi on avait haussé le tarif sur l'huile raffinée, destinée au marché australien, tandis qu'on n'avait pas accru le tarif sur l'huile de soya. Pourquoi cette discrimination? Nos négociateurs ne seraient-ils pas à la hauteur de la tâche?

L'hon. M. Pepin: Il faut être deux pour danser.

M. Gleave: Le ministre dit qu'il faut être deux pour danser. Je le reconnais, mais pourquoi ce désavantage qui nous frappe au bout du compte? S'il nous faut affronter les marchés d'exportation avec ce boulet au pied, les prévisions qu'on a faites deviendront de pénibles et dures réalités. Il faut se rendre sur place pour croire à l'ampleur de la réduction des investissements dans les Prairies, sans parler de la baisse du niveau de vie des personnes en cause, dont elles demeureront les victimes jusqu'à ce qu'elles soient en mesure de quitter les Prairies et de s'installer ailleurs.

Si vous voulez voir se développer la région qu'on appelle le *Golden Triangle* en Ontario, vous n'avez qu'à continuer dans cette voie. Nous avons contribué à la prospérité de cette région pendant la crise économique, après avoir envoyé nos fils et nos filles à la guerre. C'est là qu'ils se sont établis à la suite de la terrible décapitalisation ou de la disparition des capitaux dans les Prairies à partir de 1929 jusqu'au début des années 40. Voilà la situation. Je suis sûr que l'on en comprend l'ampleur réelle. C'est la seule raison pour laquelle je m'adresse aux membres du comité cet après-midi.

• (4.10 p.m.)

La presse est très prodigue de conseils et nous dit à tout bout de champ que la meilleure chose à faire aujourd'hui, c'est de nous lancer dans la culture des céréales de provende. Les journaux mentionnent plutôt spécieusement les 400 millions de boisseaux de céréales de provende qu'il faut exporter à l'étranger. Si nous n'avons pu, en vertu des négociations du GATT, étendre notre marché du blé, et si nos exportations réelles d'orge de provende ont diminué—elles ont baissé et les